



POLITIQUE & GUIDE

DES DONS ET DES COMMANDITES

Introduction

La Coopérative agricole d'Embrun Itée doit démontrer un sens de responsabilité sociale en participant avec les autres partenaires locaux et régionaux. Son programme de collaboration et de dons doit cibler les secteurs suivants :

- Des événements pour la jeunesse.
- Des besoins pour les démunis, incluant la santé.
- Des améliorations du milieu naturel.
- Une continuité durable agricole.

Engagement

La Coopérative agricole d'Embrun Itée, par son conseil d'administration, s'engage à contribuer aux projets qui sont importants à ses membres, à ses clients, à ses employés et à sa communauté. Elle promet d'appuyer les efforts des bénévoles qui apportent toute une différence à sa communauté et en font un monde meilleur

Cibles / valeurs

La Coopérative agricole d'Embrun Itée répond aux organismes/individus qui se proposent :

La jeunesse	De fournir aux jeunes en besoin les occasions culturelles et sportives de s'entraîner, de développer leur talent, leur fierté, leur qualité de chef et ainsi solidifier leur confiance.
Les démunis	D'appuyer les levées de fond pour améliorer le sort des démunis et des éprouvés par la santé afin de les encourager.
L'environnement	De prévenir les désastres naturels et contribuer à embellir le milieu naturel par la conservation.
La relève agricole	D'assurer dans notre milieu la continuité de l'exploitation agricole par des programmes de promotion et de soutien.

Admissibilité

La Coopérative agricole d'Embrun Itée pourrait appuyer :

- Les organismes canadiens à but non lucratif pour des projets à l'intérieur du Canada, en particulier dans sa région où elle est active,
- Les projets compatibles avec ses valeurs de responsabilités sociales et environnementales,
- Les événements reliés aux besoins communautaires,
- Les événements ayant un effet direct sur la relève agricole et/ou la continuité de l'exploitation agricole,
- Les activités avec des résultats planifiés supportant la santé dans toutes ses dimensions.



La Coopérative agricole d'Embrun Ltée ne pourrait pas financer :

- Plusieurs contributions à la même organisation pendant la même année fiscale,
- Les chambres de commerce et les associations professionnelles,
- Les équipes sportives et culturelles individuelles puisque l'appui se fait aux associations sportives et culturelles,
- Les entreprises commerciales et industrielles,
- Les organisations politiques et leurs activités,
- Les projets de monuments historiques,
- Les publications de livres et les productions de vidéo,
- Les activités qui n'ont pas d'objectif spécifique.

Faire une demande d'appui

Si votre projet vise au moins une des cibles du programme de dons et commandites de la Coopérative agricole d'Embrun Ltée et que vous aimeriez faire une demande d'appui, complétez le Formulaire de demande d'appui qui est disponible sur notre site web. Svp fournir tous les renseignements nécessaires afin de permettre l'évaluation complète de votre demande. Le formulaire complété peut être acheminé à l'attention de l'administration en personne (au 926, rue Notre-Dame, Embrun), par fax (613.443.1820) ou par courriel (admin@coopembrun.com).

Pour vous assurer de recevoir une réponse avant votre date de projet faites votre demande tôt. Une réponse sera communiquée dans un délai de huit (8) semaines